ART. 80 N° II-1341

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N º II-1341

présenté par M. Cazeneuve et M. Jerretie

ARTICLE 80

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« huitième et neuvième »

les mots:

« sixième et septième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.